



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 6 octobre 2023

Trente et une associations membres du Collège des Sociétés Savantes Académiques de France ont publié le 30 septembre 2023 une note de synthèse intitulée “[Réflexions sur les missions d’un Conseiller Scientifique du Gouvernement](#)” et téléchargeable depuis le site du Collège.

Cette note vient en réponse à la première recommandation du rapport de la “mission sur l’écosystème de la recherche et de l’innovation”, dirigée par le Professeur Philippe Gillet, publié le 15 juin 2023 : créer un Haut-conseiller à la Science, placé auprès de la Première ministre ou du président de la République. Les autres recommandations du rapport feront l’objet de textes ultérieurs.

Si les sociétés signataires considèrent, comme le rapport Gillet, qu’il est nécessaire d’assurer une représentation officielle et publique des sciences au plus haut niveau de l’État, elles rejettent le contour des missions assignées à cette représentation par le Rapport Gillet. Celles-ci se limitent en effet principalement à des tâches d’organisation de la recherche et de définition de la stratégie nationale de recherche, qui devraient être du ressort du Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Nous pensons *a contrario* que la mission principale d’un “Conseiller ou d’une Conseillère Scientifique du Gouvernement” (CSdG) placé auprès de la Première ministre doit être de créer une “familiarité permanente du décideur avec les concepts et outils de la science”, condition indispensable à l’éclairage efficace de l’ensemble de l’action publique par les sciences.

Les sociétés signataires proposent en conséquence d’articuler cette mission autour de quatre axes :

- Assurer que les ministres et les élus nationaux ou des collectivités territoriales aient accès aux consensus scientifiques pouvant éclairer leurs décisions et les prennent en compte. Évaluer *a posteriori* la compatibilité des décisions prises avec ces consensus scientifiques.
- Développer la présence de scientifiques au sein des administrations afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle de politiques publiques éclairées par les sciences.
- Renforcer la culture scientifique de la population française pour lutter contre la désinformation et le complotisme.
- Renforcer l’influence de la France dans les organismes internationaux de concertation sur les grands défis planétaires.

La note détaille ces quatre axes et recommande la création d’un environnement de soutien scientifique collégial dont le ou la CSdG sera porte parole. Une annexe liste enfin des points d’attention sur lesquels une réflexion plus poussée doit être conduite en amont de la création de ce poste, comprenant notamment son mode de désignation, les caractéristiques de son mandat et ses relations avec les structures de conseil actuelles.